**Motion des enseignants réunis en visio le 29 avril avec le SNUDI-FO**

**La décision du président de la République de rouvrir les écoles à partir du 11 mai, sans que les conditions de sécurité ne soient réunies, est irresponsable et aboutit à la mise en danger de la vie d’autrui.**

Considérant :

* Que l’ordre des médecins déclare que « déconfiner le milieu scolaire reviendrait à remettre le virus en circulation »
* Que le ministre n’a pas répondu aux avis des CHSCT ministériel exigeant un dépistage systématique des personnels et des élèves avant toute reprise
* Que le Directeur Académique ne donne aucune communication sur la distribution de masques FFP2 pour les enseignants, les seuls à même de protéger efficacement
* Que notre responsabilité civile et pénale peut est engagée s’il y a des enfants malades ou des personnes de leur entourage contaminées suite à la réouverture des écoles
* Qu’il est impossible de faire respecter les gestes barrières à de jeunes enfants
* Qu’il est impossible de faire classe sans toucher les élèves et sans qu’ils se transmettent des objets en maternelle, sans corriger les cahiers des élèves en élémentaire
* Que les enfants peuvent être victimes d’une forme dérivée du COVID 19, le syndrôme de Kawazaki,
* Que notre médecine de prévention est insignifiante
* Que les AESH et les ATSEM seraient tout aussi exposés

Nous considérons que les conditions de sécurité pour une reprise le 11 mai ne sont pas réunies.

Nous n’acceptons pas de risquer notre santé voire notre vie pour des raisons économiques.

Dans ces conditions, nous ne voulons pas reprendre le 11 mai.

Nous invitons tous nos collègues à discuter de cette question

Nous les invitons également à signer la pétition FO , FNEC FP FO « Le 11 mai au après… pas de reprise sans dépistage systématique, sans toutes les mesures de protection nécessaires » <https://www.fo-fnecfp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-depistage-systematique-sans-tous-les-moyens-de-protection-necessaires/>

Nous décidons de transmettre dès que possible la pétition de l’UD FO 49 à l’adresse des collègues, des parents, des agents territoriaux.

Nous décidons de faire connaître cette motion aux parents d’élèves, aux personnels territoriaux et aux maires.

Motion votée à l’unanimité par seize enseignants réunis en Réunion d’Information Syndicale ouverte le mercredi 29 avril 2020.